



Commune de JUILLAC
Département de la Corrèze
Arrondissement de Brive La
Gaillarde
Canton de l'Yssandonnais.

Procès-Verbal

Séance du Conseil Municipal

du lundi 20 Juillet 2026 à 20h15

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet à vingt heures vingt-trois, le Conseil Municipal, dûment convoqué le treize juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel Aumaître, Maire.

Présents : Lionel Aumaître, Pascale Boissières, Charrières Vincent, Stéphanie Daurat, Michel Peyramaure, Céline Binz, Jérôme Auberty, Le Sollic Alexis, Maxime Comby, Aurore Treuil, Olivier Guignard, Catherine Semblat, Florence Canty.

Excusés : Clarisse Bayol, Nathalie Cannesan (Pouvoir à Mr Aumaitre).

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie Daurat

Ordre du Jour :

- 1 Délibération relative à une avance de trésorerie pour travaux réseau de chaleur.
- 2 Délibération autorisant l'ouverture d'un compte bancaire pour mise en place d'un TPE.
- 3 Délibération pour subvention comice agricole.
- 4 Questions diverses.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le quorum étant atteint, la délibération est possible. Sachant que chaque conseiller a lu les PV concernés, Monsieur le Maire demande s'il y a des observations et/ou des modifications.

Comme il n'y a aucune remarque, le vote peut avoir lieu.

Vote : Pour à l'unanimité.

Les PV sont alors acceptés.

1) Délibération relative à une avance de trésorerie

Ligne de trésorerie du réseau de chaleur : il faut ouvrir une ligne de 500 000 € et donner signature à monsieur le maire pour pouvoir payer les entreprises pour le projet biomasse qui sera remboursé en moins d'un an et avec l'aide de subventions.

La fin des travaux est prévu fin décembre. Mais s'il y a du retard, l'ancien réseau est conservé et sert de réseau de secours ou cas où.

Questions : Comment elle fonctionne : bois déchiqueté, livraison, cahier des charges, formation sur le combustible

Ce projet a bénéficié d'une DETR et d'une prime CEE.

Remarque : Les CEE sont accessibles aux particuliers donc on peut le dire autour de nous. Il y a toute une liste de travaux éligibles, cela peut donc intéresser nos administrés.

Vote Pour à l'unanimité.

Remerciements : délibération adoptée

2) Délibération autorisant l'ouverture d'un compte bancaire pour mise en place d'un TPE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération relative à l'ouverture d'un compte bancaire avec la mise en place d'un TPE pour les paiements électronique de la piscine et du camping pour les usagers.

Vote : Pour à l'unanimité.

3) Délibération pour une subvention pour l'association comice agricole

L'association du Comice Agricole de l'Ouest Corrèzien nous a sollicité pour participer au financement de cette manifestation qui met en valeur notre agriculture locale.

Une Subvention de 150 € est à l'association pour le comice agricole à Beyssenac qui a eu lieu le samedi 19 juillet 2026. Notre commune faisant partie du regroupement du comice de l'ouest agricole Corrèzien

Vote : Pour à l'unanimité.

4) Questions diverses

- Y aura-t-il une réunion prévue pour le tour du limousin ? Non pas de réunion, le matériel est arrivé. Le Tour fait un léger passage au niveau des quatre routes sur la commune. Deux signaleurs sont nécessaires sur la commune et deux autres signaleurs seront également mobilisés pour la Commune de Saint Cyr les Champagnes.
- Est-ce que le contrat de la personne de la poste Emmanuelle Moriondo va être reconduit ? Son contrat arrive à échéance fin août 2026 et il ne sera pas reconduit. La qualité de son travail n'est aucunement remise en cause, cependant les finances de la commune ne permettent pas sa reconduction. La situation est en cours de réorganisation. Rien n'empêche un prochain retour.
- Une facture de remboursement de salaires de novembre et décembre 2025 du Centre de gestion de la Fonction Publique est arrivée dans les rappels. Celle-ci doit être réglée sur le budget 2026. Nous constatons que de nombreuses factures de 2025 ont été payées en 2026 ce qui pénalisent nos lignes.
- La commune a sollicité le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale afin de pourvoir restructurer et réorganiser les différents services de la commune : les agents intervenants auprès des écoles, la médiathèque, l'ALSH, l'agence postale communale, la mairie, les agents du techniques, les agents administratifs. Nous attendons les solutions techniques apportées par le CDG de la Corrèze.
- Madame Catherine Laviaille qui arrive à 67 ans le 19 septembre : aucune demande de retraite n'a été faite à ce jour. Cependant un délai est nécessaire pour mettre en place le dossier de retraite. De plus, à ce jour, cet agent a 90 jours de congés à récupérer. Comment cela est

possible ? Un agent n'a le droit qu'à 25 jours de congés annuels. Comment nous pouvons nous organiser sachant que des agents sont en vacances dans les différents services ?

- La route qui arrive du lotissement du Chatenet sur la route de la Vivinie est très dangereuse, peut-être faudrait-il envisager de poser un stop. Une demande sera faite auprès du département (voir avec Jean-Pierre Deshors).
- Où en sont les maisons de Corrèze habitat ? pas trop d'infos. Sur les 8 maisons déjà quatre personnes ont fait une demande. Nous constatons que beaucoup de personnes demandent pour se loger sur la Commune mais que nous ne sommes pas en mesure d'y répondre favorablement car nous avons un manque de logements.

Fin de la séance à 21h10.

Le secrétaire de Séance,

Le Maire,



